

ANNEXE I

GRILLE HORAIRE : CAPA option « Services en milieu rural » applicable à la rentrée scolaire 2011

Enseignements obligatoires		Horaire sur 56 semaines						Horaire supplémentaire enseignant						
Disciplines	seuil	TOTAL	Dont classe entière	Dont groupe à effectif réduit	Dont activités pluridisciplinaires	Horaire Hebdomadaire Indicatif	Pluri-disciplinarité	Mise à niveau	Travaux pratiques renforcés (seuil à 16)	Pratique encadrée	Accomp. Projet élève	Stage collectifs	AFPS (seuil 10)	Vie De classe
Français	24	140,00	84,00	56,00		2,50 (1,50+1,00)								
Histoire et géographie	24	56,00	56,00			1,00 (1,00+0,00)								
Éducation socioculturelle	24	168,00	84,00	84,00		3,00 (1,50+1,50)								
Éducation physique et sportive (dont EPUP)	24	168,00	168,00			3,00 (3,00+0,00)								
Mathématiques	24	168,00	112,00	56,00		3,00 (2,00+1,00)								
Informatique	16	112,00		112,00		2,00 (0,00+2,00)								
Biologie - Ecologie	24	112,00	56,00	56,00		2,00 (1,00+1,00)								
Sciences économiques, sociales et de gestion	24	98,00	70,00	28,00		1,75 (1,25+0,50)								
Sciences économiques, sociales et de gestion / Gestion commerciale	16	217,00	28,00	140,00	49,00	3,00 (0,50+2,50)								
Sciences économiques, sociales et de gestion / Economie familiale et sociale	16	273,00	28,00	196,00	49,00	4,00 (0,50+3,50)								
Sciences et techniques professionnelles (MAP)	24	112,00	56,00	56,00		2,00 (1,00+1,00)								
TOTAL		1 624,00	742,00	784,00	98,00	27,25 (13,25+14,00)	98,00						98,00	
+ activités pluridisciplinaires						1,75								
Total général						29,00								
Période en entreprise et stages		14 à 16 semaines dont 12 semaines prises sur la scolarité												

Les heures libérées lorsque les élèves sont en stage permettent d'assurer le suivi des élèves en stage, la concertation et/ou d'autres activités. Ceci concerne également les suppléments horaires enseignants. Cette grille ne s'applique pas aux établissements scolaires relevant du L. 813-9 du code rural et de la pêche maritime.